

AVIS DE VACANCE
EXPERT NATIONAL DETACHE

Information, communication et multimédia

1. Direction générale	:COMP
- Direction	:C
- Unité	:C4 - Concentrations
2. - Lieu d'affectation	:Bruxelles
- Chef d'Unité Responsable	:D. KLEEMANN
	Tél. 296.50.31
- Date de début	: 01/01/2005

2. Principaux domaines de responsabilité :

Le travail consiste principalement à préparer la position de la Commission pour ce qui concerne les concentrations relevant du règlement communautaire en la matière, dans les secteurs de l'information, communication et multimédia. Les rapporteurs travaillent au sein d'équipes. Ils sont chargés de l'analyse juridique et économique de l'impact des concentrations sur la structure concurrentielle, y inclus les enquêtes auprès des concurrents, clients et fournisseurs des parties aux concentrations. Le travail implique un contact constant avec les représentants des parties, les autres Directions de la Commission ainsi que les Etats membres. Les rapporteurs doivent rédiger les projets de décisions qui seront signées par la Commission, préparer les négociations avec les entreprises et s'assurer de l'application correcte des procédures.

3. Principales qualifications :

Diplôme universitaire en droit ou en économie ou équivalent. Très bonnes connaissances du droit de la concurrence, et plus particulièrement du contrôle des concentrations aux niveaux national et communautaire.

4. Langues :

Capacité de rédaction et connaissance d'au moins 2 langues communautaires, y inclus l'anglais, l'allemand ou le français.